

# VIGILANCE CRUE

VENDREDI 12 JANVIER 2018 À 11H30

La décrue est en cours sur la Seine et la zone de confluence.

Le chemin des pêcheurs reste interdit à la circulation à tous les véhicules.

La rue du Blandin est interdite à la circulation sauf pour les riverains.

Des barrières et des affiches de signalisation sont installées dans ces rues.

Des bennes sont à votre disposition place Boileau et angle rue de l'Yerres / chemin des Pêcheurs. Merci de déposer vos encombrants exclusivement dans ces bennes pour permettre le nettoyage.

Les équipes de la Ville interviendront pour le balayage vendredi et ce week-end.

**Restez vigilants et tenez-vous informés :**

- consultez le site Internet [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr) pour avoir des information sur la crue de la Seine et à la confluence Seine/Yerre
- inscrivez-vous si ce n'est déjà fait, sur SIRYAC pour être tenus informés des crues en cours par SMS <http://www.syage.org/index.php/Accueil?idpage=93&idmetacontenu=789>
- consultez les informations sur le site Internet ou les panneaux d'affichage

LES PROCHAINS BULLETINS SERONT AFFICHÉS SUR LES PANNEAUX D'INFORMATION ET PUBLIÉS SUR INTERNET

**WWW.VILLENEUVE-SAINT-GEORGES.FR**